

**COMPOSITION DU COMITE DE RECRUTEMENT 2024 DU MASTER LEA
PARCOURS Internationalisation des organisations**

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L612-6 et L712-2,
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 (MENS0200982A) relatif au diplôme national de master, modifié,
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 30 avril 2019 relative aux comités de recrutement en master,
- Vu** la proposition de Monsieur Laurent Ripart, directeur/directrice de l'UFR

ARRETE n°2024-086

Article 1 : Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition du comité de recrutement pour l'admission des candidats en première année de **MASTER**
Mention : Langues Etrangères Appliquées
Parcours : Internationalisation des organisations

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
➤ Madame RUIZ Emilie, responsable Master LEA	MCF - USMB
➤ Monsieur ZARATE Julio	MCF - USMB
➤ Monsieur BRUNET Marc-Philippe	PRAG - USMB

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de l'UFR Lettres Langues et Sciences Humaines sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président formation et le directeur de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Président et par délégation Fait à Chambéry, le 06/03/2024
le Vice-président formation

Jean-François DREUILLE

Philippe GALEZ